



VADEMECUM

**[100% DE RÉUSSITE
EN CP]**

**CP Dédoublés
Préparation rentrée 2018**

TABLE DES MATIERES

○	Éléments de contexte	3
○	Etat des lieux de la mise en place des CP dédoublés	5
○	Préparation de la rentrée 2018 - les enjeux	6
○	Cahier des charges et préconisations	7
○	Ressources	13

OBJECTIF : 100% DE RÉUSSITE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

GARANTIR À TOUS LES ÉLÈVES L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX


Lire


Écrire


Compter


Respecter autrui

EN MATERNELLE, RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

→ Développer le langage oral et le langage écrit → Préparer les enfants à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture

DÉDOUBLER LES CLASSES DE CP, PUIS DE CE1

Rentrée 2017 Dédoublement des classes de CP en Rep+ soit ≈ 12 élèves par classe	Rentrées 2018-2019 ≈ 12 élèves en : + CP en Rep + CE1 en Rep et Rep+
---	--

AU CP, DES ÉVALUATIONS NATIONALES

Évaluation des compétences de tous les élèves de CP en français et en mathématiques

Pour les enseignants, une base fiable et utile pour mesurer les connaissances et savoir-faire de chaque élève

DES STAGES DE RÉUSSITE EN CM2

Stages proposés aux élèves éprouvant des difficultés en français et/ou en mathématiques

15 h de stage	3 h par jour	Vacances d'été ou de printemps
-------------------------	------------------------	--------------------------------

ADAPTER LES RYTHMES SCOLAIRES

+ de souplesse aux acteurs de terrain afin de répondre au mieux aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt de l'enfant. Action menée de concert par :


communes


représentants des parents


équipes éducatives


services académiques

À la rentrée 2017

31,8% des écoles ont choisi de revenir à la semaine de 4 jours

soit **28,7%** des élèves

UN INVESTISSEMENT SOUTENU

Création de **4 311 postes** à la rentrée 2017 pour assurer :

→ dédoublement des classes de CP en Rep+	→ renforcement du potentiel de remplacement	→ amélioration de l'offre scolaire en milieu rural
→ développement de la scolarisation des moins de 3 ans en éducation prioritaire	→ création d'Ulis pour améliorer la scolarisation des élèves en situation de handicap	

Ministère de l'Éducation nationale - Août 2017

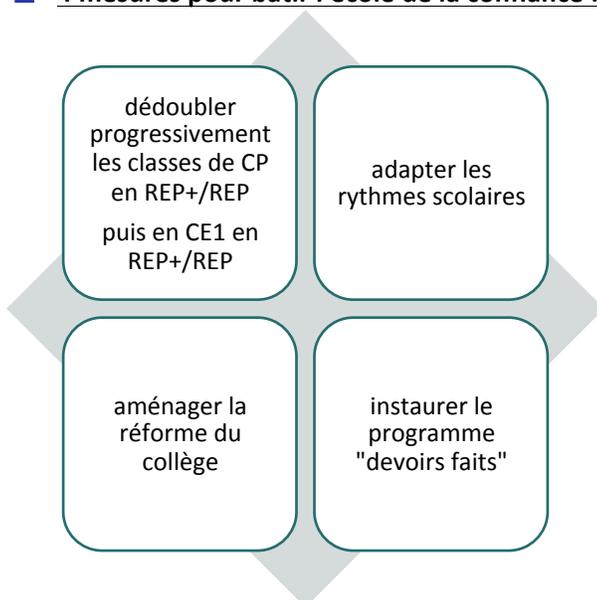
1. ELEMENTS DE CONTEXTE

- **Au niveau national** : nécessité de faire progresser le système scolaire français dans sa capacité à réduire les inégalités sociales (cf. les enquêtes internationales et nationales)

■ **Bâtir une école de la confiance pour :**

- combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux
- soutenir les élèves les plus fragiles
- garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux – lire, écrire, compter, respecter autrui

■ **4 mesures pour bâtir l'école de la confiance :**



▶ **Dédoubler les classes de CP en REP+/REP :**

Mesure phare en faveur de l'éducation prioritaire, inscrite dans l'objectif global de 100% de réussite au CP et de réussite à l'école primaire : garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui.

Calendrier du dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP

- ▶ Rentrée 2017 : dans les classes de CP des REP+.
- ▶ Rentrée 2018 : dans les classes de CP en REP+/REP et de CE1 en REP+
- ▶ Rentrée 2019 : dans les classes de CP en REP+/REP et de CE1 en REP+/REP

Points d'appui en faveur des CP dédoublés : apports de la recherche

- ▶ Étude de 2011 par Pascal BRESSOUX et Laurent LIMA réalisée sur 100 classes en ZEP
- ▶ Projet STAR aux Etats unis
- ▶ Rapport du CNECSO sur la politique éducative de l'Education prioritaire

Deux éléments facteurs déterminants :

- La taille de la classe
- L'expérience professionnelle des enseignants
 - ✓ Mise en œuvre d'une pédagogie adaptée, personnalisée
 - ✓ Mise en place d'un enseignement structuré, progressif et explicite

■ **Des effets significatifs du dédoublement sur la réduction de la grande difficulté scolaire**

- ▶ mais aussi les premiers retours d'expérience des équipes REP+
- ▶ une meilleure prise en compte des difficultés individuelles de chaque élève
 - une sollicitation régulière de l'ensemble des élèves au cours de chaque séance
 - un temps de travail individuel plus important
 - une plus grande cohésion au sein de la classe
 - une mise en commun des outils et pratiques d'apprentissage entre les enseignants.

- **Au niveau académique** : garantir l'acquisition de l'ensemble des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour chaque élève et prévenir les difficultés d'apprentissage - répondre à l'objectif «

LES PREMIERS RETOURS D'EXPERIENCE EN REP + SUR LE PLAN NATIONAL

- Une meilleure prise en compte des difficultés individuelles de chaque élève
- Une sollicitation régulière de l'ensemble des élèves au cours de chaque séance
- Un temps de travail individuel plus important
- Une plus grande cohésion au sein de la classe
- Une mise en commun des outils et pratiques d'apprentissage entre les enseignants

■ Pratiques de classes : des avancées*

- Des classes au climat apaisé ; des enseignants plus disponibles pour chaque élève
- Une réflexion collective renouvelée avec l'apport de nouveaux enseignants
- L'enseignement de la lecture : entre une prise en compte des recherches (documents ressources « Lire et écrire », conférence de consensus) qui prend appui seulement sur l'expérience ou les habitudes

■ Pratiques de classes : Versailles *

- ▶ Du point de vue des élèves
 - Une plus grande sollicitation concernant les procédures donnent lieu à des mises en commun où les temps de parole sont allongés
 - Le temps de parole optimisé
 - Une confiance renforcée et une meilleure estime de soi favorisent les interactions enseignants/élèves ainsi que les interactions entre élèves

▶ Du point de vue des enseignants

- Une meilleure explicitation des objectifs, des procédures à mettre en œuvre
- Une identification plus rapide et plus fine des besoins des élèves à travers leurs erreurs
- Un allègement de l'organisation matérielle qui rend l'enseignant plus disponible et à l'écoute des élèves
- Une identification des élèves en très grande difficulté scolaire facilitée mais des réponses d'accompagnement

* Extrait du diaporama de Gilles PETREULT, IGEN, présenté lors du séminaire académique du 2 mai 2018

■ Plan académique « Versailles 2020 », notamment l'axe 1 : réussir à tout niveau et dans chaque territoire.



■ Plan d'actions « Cycle 2 » en appui du projet académique

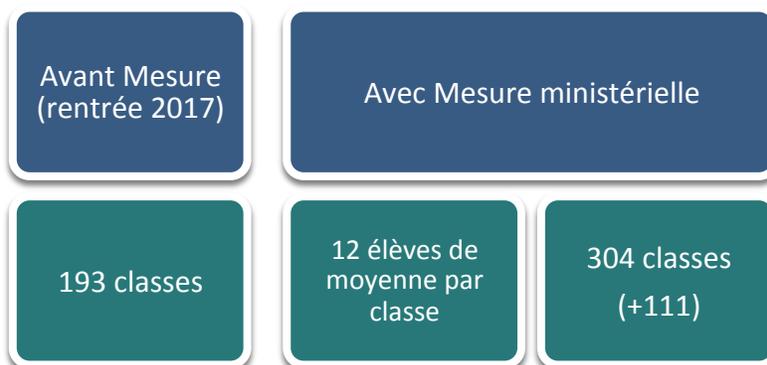
- ✓ Redéfinir le projet pédagogique dans chaque école
- ✓ Former et accompagner
- ✓ Mobiliser la recherche et les intelligences collectives
- ✓ Organiser et structurer le pilotage académique :
 1. plan d'actions au niveau académique
 2. animation et coordination au niveau de chaque département
 3. pilotage et accompagnement de proximité sous la responsabilité de l'I.E.N, en étroite collaboration avec les conseillers pédagogiques et les directeurs d'écoles concernés.

2. ETAT DES LIEUX DE LA MISE EN PLACE DES CP DEDOUBLES

Au niveau académique :
Pour la rentrée 2017, il y avait :

	DEDOUBLEMENTS						
	CP REP			CE1 REP+			Pour info
	Nb classes RS 2017	Nb de division envisagée RS 2018	Coût	Nb classes RS 2017	Nb de division envisagée RS 2018	Coût	Nb PDMQDC
78	83	162	79	51	102	51	
91	131	252	121	47	89	42	
92	140	265	125	19	35	16	68
95	202	390	188	51	61	10	
Académie	556	1069	513	168	287	119	

75 000 élèves - 1694 écoles - 90 circonscriptions		
En réseau REP + <ul style="list-style-type: none"> 3895 élèves 87 écoles 15 circonscriptions 	En réseau REP <ul style="list-style-type: none"> 12 430 élèves 239 écoles 48 circonscriptions 	En secteur dit "ordinaire" <ul style="list-style-type: none"> 58 300 élèves 1368 écoles 88 circonscriptions



Au niveau départemental :

Dédoublément CP REP et CE1 REP+ : 101 ETP

Ouverture de 92 classes de
CP en REP

Ouverture de 16 classes de
CE1 en REP +

Circonscriptions	Nombre de groupes CP	Groupe de CE1 REP+
Asnières	14	
Bagneux	39	
Chatenay-Malabry	15	
Clamart	15	
Clichy-la-Garenne	10	
Colombes 1	32	
Colombes 2	16	
Gennevilliers	48	19
Nanterre 1	41	15
Nanterre 2	22	
Villeneuve-La-Garenne	36	
TOTAL	288	34

3. PREPARATION DE LA RENTREE 2018 – LES ENJEUX

■ **Accompagner les circonscriptions et les équipes enseignantes dans la mise en œuvre des CP dédoublés :**

- ▶ En anticipant la dimension logistique et pédagogique pour réussir la rentrée 2018
- ▶ En donnant des préconisations, des lignes de force aux équipes et des pistes de réflexion qui prennent appui sur les textes institutionnels et sur les retours d'expériences (département, Académie) et sur les documents d'accompagnement EDUSCOL
- ▶ En donnant toute confiance aux équipes pédagogiques pour concevoir et mettre en œuvre les nouvelles dispositions (organisation pédagogique), dans une logique d'autonomie et de responsabilisation qui a été rappelée par le Ministre :

- responsabilité et liberté pédagogique de l'école : Le conseil des Maitres joue un rôle important dans le cadre de l'organisation du service et de la réflexion pédagogique
- place de l'I.E.N, garant de la mise en œuvre de la politique éducative sur le territoire qu'il pilote.

- ▶ En articulant les trois niveaux de pilotage académique, départemental et local pour développer un plan de formation cohérent (priorités nationales en lecture, écriture, mathématiques pour les cycles 2 et 3 – langage oral et bien-être pour le cycle 1)
- ▶ En renforçant l'accompagnement de proximité par les équipes de circonscription : visites de classe, rencontres et échanges avec les enseignants, retour de pratiques, ...

4. CAHIER DES CHARGES ET PRECONISATIONS

PARTIE 1 : IEN ET EQUIPE DE CIRCONSCRIPTION

■ Actions à mettre en œuvre avant la fin de l'année scolaire 2017-2018, par les I.E.N.

- Présenter et expliquer le choix du dispositif CP dédoublés en réunion des directeurs
- Présenter et expliquer le dispositif des CP dédoublés auprès des futurs enseignants de CP
- Participation (éventuelle) de l'I.E.N. ou du CPC à un conseil de cycle 2
- Définir un pôle ressources regroupant les CPC, PEMF, référents CP dédoublés, directeurs
- Présenter et expliquer le dispositif auprès de la municipalité
- Suivre les effectifs des CP afin d'ajuster la carte scolaire en fonction des effectifs réels d'élèves inscrits

► Un référent CP dédoublés ?

Objectifs

- créer du lien entre les écoles
- définir un interlocuteur privilégié en sus du directeur

Qui

- un enseignant de CP volontaire

Rôle

- exposer les particularités du projet pédagogique de son école
- faire part des évolutions

Fréquence prévisible

- 2 ou 3 réunions dans l'année - temps pris sur la formation M@gistère par exemple

► Une équipe ressource ?

Objectifs

- accompagner et suivre le dispositif
- recueillir des bonnes pratiques : ressources de format varié

Qui

- CPC, PEMF, PDMQDC, membres du RASED, référents CP dédoublés

Rôle

- suivre l'évolution du dispositif
- consigner les constats
- remédier aux difficultés rencontrées
- apporter des ressources aux enseignants
- se former collectivement

**CONCRÈTEMENT EN CIRCONSCRIPTION :
un nouveau dispositif, c'est un nouveau pilotage à
construire**

- Organiser la mutualisation des ressources et une veille pédagogique, institutionnelle et scientifique
- Soutenir les projets pédagogiques initiés par les équipes
- Accompagner collectivement et individuellement tous les enseignants de CP
 - Visites d'observation
 - Trois réunions d'accompagnement (à décompter des 108 heures d'obligations professionnelles, exemple ci-contre)
- Entreprendre un suivi de cohorte
- S'emparer de la culture numérique comme vecteur d'amélioration
- Créer d'un échéancier permettant de mettre en place l'organisation

Première réunion dès le mois de juin qui portera sur la mise en œuvre opérationnelle :

- Organisation des premières journées de classe
- Aménagement de la classe
- Outils professionnels et outils des élèves
- Programmation et emploi des temps : organisation du temps (décloisonnement)

Deux autres durant l'année 2018-2019 portant sur l'analyse de pratiques et autour des évaluations CP et du suivi des élèves :

- Création d'un pôle ressources « CP dédoublés »
- Mise en place d'un conseil inter-cycle 1 et 2

Exemple d'échéancier pour l'I.E.N

Actions	
• Réunion de tous les directeurs	Mai
• Réunion des futurs enseignants de CP	Juin
• Réunion des équipes pédagogiques	Juin
• Visite et/ou réunion des enseignants des futurs CP	Juin
• Mise en place du Pôle ressources	Juin
• Réunion avec la municipalité	Juin
• Ajustement de la carte scolaire	Juin

Exemple d'échéancier pour le directeur

Actions	
• Définition de la structure	Mai - Juin
• Identification des locaux	Mai - Juin
• Remontée des effectifs	Mai
• Remontée de la structure et des noms des enseignants	Début juin
• Présentation des CP dédoublés au conseil d'école	Juin

PARTIE 2 : DIRECTEURS

■ Actions à mettre en œuvre avant septembre 2018, par les directeurs

- ▶ Organiser LA STRUCTURE DE L'ÉCOLE
- ▶ Opérer LE CHOIX DES ENSEIGNANTS
- ▶ Définir LA LOCALISATION DES SALLES DE CLASSE et les besoins en travaux et en mobilier, le cas échéant (en lien avec les services de la mairie)
- ▶ Analyser les synthèses de fin de cycle 1 et constituer les groupes d'élèves (en lien avec les écoles maternelles)
- ▶ Impulser la RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE en vue de garantir une cohérence au sein des groupes de CP :
 - Réflexion commune sur l'aménagement de la classe (évolutif tout au long de l'année)
 - Réflexion commune sur l'accueil des élèves de CP
 - Commande des supports d'apprentissage harmonisés (manuels, matériel pédagogique, fournitures papier, ...)

- Commande de jeux et autre matériel, en vue des pôles de la classe
- Progression commune arrêtée pour tous les CP de l'école, pour la période 1 (cf. recommandations du CNESCO - IFE/Lireécrire et ressources Eduscol)

- ▶ Rédiger l'avenant du PROJET D'ÉCOLE (projet pédagogique) :
 - Démarche identique à celles déjà en cours pour les dispositifs PDMQDC et « scolarisation des moins de trois ans »
 - L'avenant au projet d'école présentera la mise en œuvre des CP dédoublés et sera transmis à l'I.E.N.
- ▶ Présenter les ENJEUX du dispositif « CP dédoublés » et les projets au cours du dernier conseil d'école
- ▶ Présenter les ENJEUX du dispositif « CP dédoublés et l'ORGANISATION retenue à tous les parents des futurs CP et aux futurs élèves de CP.

QUELQUES PISTES DE REFLEXION

■ Comment construire la structure de l'école ?

- ▶ Mobiliser, autant que possible, en classes de CP les enseignants expérimentés
- ▶ Garder la spécificité de chaque niveau dans une même classe
- ▶ Préserver une hétérogénéité des classes (niveau simple ou double niveau) : fille/garçon, élèves à besoins éducatifs particuliers, langue,
- ▶ Transmettre les structures pédagogiques à l'I.E.N. (avant la fin de l'année, de préférence au mois de Juin)

■ Quel enseignant pour les classes de CP dédoublés ?

Les textes réglementaires ne prévoient pas de postes profilés pour enseigner dans des CP

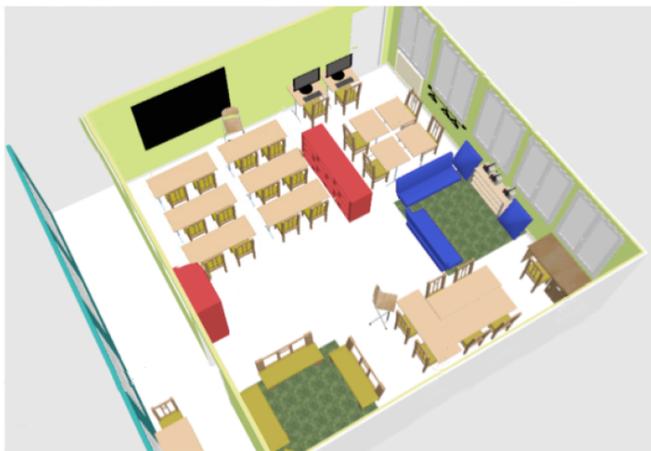
dédoublés MAIS les compétences les plus particulièrement attendues sont :

- ▶ Être motivé pour s'inscrire dans cette nouvelle orientation ministérielle, « chantier phare » de la nouvelle gouvernance
- ▶ Être capable de questionner ses savoirs et savoir-faire professionnels – d'adopter une démarche réflexive et évaluative de son enseignement
- ▶ Être capable de travailler autrement :
 - mutualiser sa pratique
 - formaliser sa pratique pour en rendre compte
 - co-construire son enseignement
 - accepter d'être observé
 - s'engager dans l'innovation et la créativité pour la mise en œuvre du dispositif
 - participer activement à l'accompagnement (de l'équipe de circonscription)

■ Quelle localisation des salles de classes ?

- ▶ Faire un premier état des lieux en termes d'occupation de l'espace et de matériel à disposition
- ▶ Privilégier si possible la localisation des salles de classe sur un même étage ou proches géographiquement
 - Quand les locaux le permettent, une salle de classe par groupe de CP
 - Sinon deux enseignants dans la même salle (agencement et modularité du mobilier, répartition spatiale des groupes d'élèves, flexibilité dans l'utilisation du tableau, des outils et des espaces...) et une salle supplémentaire mutualisée entre tous les CP dédoublés
 - Sinon deux enseignants dans la même classe pour 24 élèves

■ Quel aménagement de classe ?



L'aménagement de la classe est spécifique avec des besoins particuliers : deuxième tableau aimanté de taille plus réduite, bancs, meubles bas ouverts pour séparer les espaces (rangement, casiers et étagères), ...

CONCRÈTEMENT DANS LA CLASSE : Un CP à « effectif réduit », ce n'est pas un mini-CP

- Viser le développement de l'estime de soi et du niveau de confiance en soi
- Différencier et personnaliser les apprentissages afin de faire progresser CHAQUE ÉLÈVE
- Répondre pédagogiquement aux besoins spécifiques des élèves
- Diversifier les fonctions et les postures d'étayage de l'enseignant auprès de chaque élève
- Mettre en place un enseignement structuré et explicite en donnant du sens aux apprentissages et en rendant les élèves acteurs
- Faire preuve d'analyse réflexive et d'innovation pédagogique
- Être capable d'observer et d'évaluer ses élèves
- Renforcer la relation de confiance enseignant-parent(s) d'élèves
- Proposer des modalités de travail alternant CP dédoublé et regroupement de deux CP autour de certaines activités pédagogiques. Ces temps communs peuvent être pris en charge par les deux enseignants ou par un seul, l'autre intervenant auprès d'autres classes sur un niveau et une compétence précisément définie (conseil de cycle, lien avec l'équipe de circonscription)
- Développer le co-enseignement lorsque deux CP se partagent la même salle de classe. Cette notion reste à préciser dans les équipes.

■ Une nouvelle dimension pédagogique ?

- ▶ Garantir une plus grande cohérence et continuité des apprentissages :
 - Privilégier des supports d'apprentissages identiques (en mathématiques et en français, notamment la méthode de lecture) pour tous les CP de l'école
 - Choisir collectivement les outils des élèves (supports, cahiers, affichage) ⇒ anticipation des commandes de matériels ou des espaces jeux/manipulation/autonomie
 - Se mettre d'accord sur les programmations et les choix pédagogiques (projets...)
 - Anticiper l'installation de matériels numériques dans les classes (au moins deux ordinateurs par salle de classe)
- ▶ Repenser l'organisation hebdomadaire et journalière du temps d'apprentissage (pour les élèves : plus de temps pour échanger avec l'enseignant mais aussi une possible augmentation de la sollicitation cognitive et conative des élèves et de ce fait plus de fatigue ⇒ la durée des activités et leur alternance doivent donc être pensées différemment)
- ▶ Evaluer les élèves et le dispositif
 - Systématiser l'évaluation des élèves (mesurer, faire des choix, remédier, ...)
 - Conduire des bilans d'étape du fonctionnement du dispositif

CONCRÈTEMENT DANS LA CLASSE

- Proposer des modalités de travail évolutives tout au long de l'année
- Penser l'emploi du temps au niveau de la classe et des classes lors des regroupements de CP
- Aménager l'espace de la salle de classe en organisant une partie « fixe » autour de chaises et de tables et une partie plus flexible autour de coins/îlots/espaces rappelant l'approche par ateliers au cycle 1
- Proposer des modalités de travail alternant CP dédoublé et regroupement de deux CP autour de certaines activités pédagogiques (pour favoriser une émulation riche, garder des habitudes de classe ordinaire de 25 élèves, développer la priorité « Respect d'autrui ») Ces temps communs peuvent être pris en charge par les deux enseignants ou par un seul, l'autre intervenant auprès d'autres classes sur un niveau et une compétence précisément définie (conseil de cycle, lien avec l'équipe de circonscription)
- L'organisation pédagogique doit s'envisager dans l'EDT des classes concernées.
- Expérimenter une organisation par groupes de besoins selon les compétences travaillées
- Développer le co-enseignement lorsque deux CP se partagent la même salle de classe.

■ Comment rédiger le projet pédagogique ?

- ▶ Objectifs :
 - Réfléchir en équipe aux choix pédagogiques
 - Analyser et réguler ces choix
- ▶ Périodicité : au début de chaque période
- ▶ Rédacteurs du projet : enseignants de CP et directeur
- ▶ Quelques entrées :
 - Analyse des besoins des élèves
 - Compétences travaillées (français et mathématiques)
 - Indicateurs de progrès
 - Modalités d'évaluation
 - Choix et organisation pédagogiques

■ Quelle place pour l'enseignant du dispositif « Plus de maîtres que de classes » ?

- Le maître supplémentaire contribue activement à la réflexion de la mise en place de ce nouveau dispositif
- Son champ d'intervention à compter de la rentrée 2018 se centrera plus spécifiquement sur les CE1 et les CE2
- Le protocole départemental « Plus de maîtres que de classes » est maintenu en 2018-2019

■ Quel impact pour les membres du RASED ?

Les CP dédoublés permettant un suivi plus individualisé et une réelle différenciation adaptée aux besoins de chacun, il est probable que cette mesure aura un impact sur les élèves suivis en particulier par le Maître E.

- ▶ *Il ne s'agit pas de multiplier les prises en charge pour un même élève.*

QUELQUES POINTS DE VIGILANCE

- Apprentissages fondamentaux à réaliser en classe de 12 élèves : « lire, écrire, compter » ⇒ s'appuyer sur les recommandations des chercheurs (CNESCO, IFE, ressources Eduscol 100% de réussite au CP)
- Regroupements/décloisonnements : Pas en début d'année scolaire (3 premières semaines de septembre ⇒ créer des habitudes de travail et une ambiance classe) – puis 1 à 2 fois par semaine, de préférence
- Définir précisément les temps de regroupement : quels domaines, quels objectifs, quelles organisations, quelle traces,...
- Éviter une trop forte sollicitation cognitive
- Laisser du temps d'appropriation aux élèves – temps d'entraînement, de répétition, ... (cf. recommandations des chercheurs en neurosciences)

5. RESSOURCES

- ▶ 4 mesures pour bâtir l’Ecole de la confiance :
<http://www.education.gouv.fr/cid117637/rentree-2017-4-mesures-pour-batir-l-ecole-de-la-confiance.html>
- ▶ Ensemble pour un pays de lecteurs :
<http://www.education.gouv.fr/cid121453/ensemble-pour-un-pays-de-lecteurs.html>
- ▶ 100% de réussite en CP :
<http://eduscol.education.fr/cid117919/100-de-reussite-en-cp.html>
- ▶ Conférence de consensus « Lire, comprendre, apprendre : comment soutenir le développement de compétences en lecture ? » (mars 2016) :
<http://www.cnesco.fr/fr/lecture/>
- ▶ Efficacité des pratiques d’enseignement de la lecture et de l’écriture au CP : présentation IFE
<http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire>
- ▶ Vidéos consacrées à l’enseignement de la lecture/écriture sur Canal U :
https://www.canal-u.tv/video/eduscol/conference_de_stanislas_dehaene.36711 et https://www.canal-u.tv/video/eduscol/les_conditions_de_la_reussite_du_cp_a_12_focus_sur_lecture_écriture_partie_2.36725,
entres autres.
- ▶ Projet académique 2020
<http://www.ac-versailles.fr/cid115516/le-projet-academique-en-plusieurs-langues.html>
- ▶ Référentiel de l’éducation prioritaire :
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/education_prioritaire_et_accompagnement/53/5/referentiel_education_prioritaire_294535.pdf
- ▶ Site de l’éducation prioritaire :
<https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/accueil.html>
- ▶ Un guide de référence : Pour enseigner la lecture et l’écriture au CP
4 notes de recommandations pour renforcer les fondamentaux.
<http://www.education.gouv.fr/cid129644/4-priorites-pour-renforcer-la-maitrise-des-fondamentaux.html>